

# ACTES

DE LA XIV<sup>e</sup> ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE DE LA

# CONFÉRENCE

# DES OING

---

P A R I S , 2 O C T O B R E 2 0 2 5



ACTES  
DE LA XIV<sup>e</sup> ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE DE LA  
**CONFÉRENCE  
DES OING**  
PARIS, 2 OCTOBRE 2025

---

# Sommaire

## RAPPORT GÉNÉRAL

1. Ouverture de la XIV <sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire et constatation du quorum .....	8
2. Discours de Madame Caroline ST-HILAIRe, Administratrice de l'OIF .....	9
3. Adoption de l'ordre du jour .....	10
4. Élection du (de la) Président(e) de la COING .....	10
5. Élection - aux postes vacants du Comité de suivi .....	13
6. Discours de clôture Mme Fatima AOUIDAT, Cheffe a.i de l'Unité jeunesse et société civile .....	14

## ANNEXES

1. Lettre de convocation de la XIV <sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire .....	18
2. Ordonnancement des travaux de la XIV <sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire .....	19
3. Liste des participants à la XIV <sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire de la COING .....	21
4. Discours prononcé par Madame Caroline ST-HILAIRe, Administratrice de l'OIF, à la XIV <sup>e</sup> AG extraordinaire de la COING .....	26
5. Discours prononcé par Monsieur Serges F. MBOUMEGNE DZESSEU, Candidat à la Présidence, à la XIV <sup>e</sup> AG extraordinaire de la COING .....	28
6. Discours prononcé par Monsieur Claude MUSAVYI, Candidat à la Présidence, à la XIV <sup>e</sup> AG extraordinaire de la COING .....	30
7. Discours prononcé par Monsieur Claude MUSAVYI, Président élu, à la XIV <sup>e</sup> AG extraordinaire de la COING .....	32
8. Rapport d'observation et de suivi juridique de l'expert indépendant .....	33
9. Composition du Comité de suivi de la COING à l'issue de la XIV <sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire .....	37

# RAPPORT GÉNÉRAL

**La Conférence des Organisations internationales non gouvernementales (OING) et Organisations non gouvernementales (ONG) de la Francophonie, qui compte 127 membres, s'est réunie en Assemblée plénière extraordinaire, qui s'est tenue au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Paris, en France, le 2 octobre 2025.**

**L'objet de cette réunion était d'élire un nouveau Président ou une nouvelle Présidente de la COING pour le reste de la mandature en cours.**

## 1. OUVERTURE DE LA XIV<sup>e</sup> ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE ET CONSTATATION DU QUORUM

Cette Assemblée plénière extraordinaire a été animée et modérée par **M. Jacques KRABAL**, vice-président de la COING, désigné pour assurer l'intérim de la présidence.

M. KRABAL a rappelé que cette réunion avait été convoquée suite à une décision prise par le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) lors de sa 131<sup>e</sup> session, qui s'est tenue, le 2 juillet 2025, à Paris.

Lors de cette session du CPF, la Secrétaire générale de la Francophonie, **Son Excellence Madame Louise MUSHIKIWABO** a présenté « la situation de blocage institutionnel que traverse actuellement » la COING. La Secrétaire générale a indiqué que : « *Après plusieurs mois d'écoute, de dialogue, de tentatives de médiation restés infructueux, il a été constaté et acté que les conditions d'un fonctionnement collégial et conforme aux textes de la COING ne sont plus réunies* ».

Le CPF a, par conséquent, reconnu un empêchement dans l'exercice des fonctions de la Présidente, au sens de l'article 16 du Titre VI des Directives en vigueur régissant les relations de la Francophonie avec les OING et les ONG. Le CPF a décidé de confier l'intérim de la présidence au vice-président de la COING, M. Jacques KRABAL, qui a été chargé d'assurer la gestion des affaires courantes et de coordonner la période de transition.

La Secrétaire générale de la Francophonie a, dans ce cadre, convoqué une Assemblée plénière extraordinaire de la COING, ayant pour objet exclusif l'élection d'un nouveau Président ou d'une nouvelle Présidente, pour le reste de la mandature en cours, qui doit s'achever en 2026.

Cette XIV<sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire de la COING s'est tenue en mode hybride : en ligne et au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Paris, en France, le 2 octobre 2025.

La COING compte 127 membres, répartis entre 84 OING disposant d'une voix délibérative et 43 ONG. Lors de cette Assemblée, 75 organisations étaient présentes (47 OING et 28 ONG), soit un taux de participation global de 50,06 %, tandis que 52 membres étaient absents.

Le quorum, fixé à 50 % des OING votantes et nécessaire pour permettre à l'Assemblée de délibérer valablement, a été atteint dès l'ouverture de la séance, avec la présence de 44 OING votantes, soit un taux de participation de 52,38 %. Ce quorum a été officiellement confirmé par **Maître João VIEGAS, Expert juridique indépendant**.

Il convient de noter que d'autres OING ont rejoint l'Assemblée au cours de la séance, renforçant ainsi la représentativité des délibérations.

M. KRABAL a introduit la réunion en soulignant la nécessité de mettre en place à nouveau un processus régulier, apaisé et inclusif au service des organisations membres de la COING. Il a salué l'implication des membres de l'équipe de transition qui n'ont pas ménagé leurs efforts afin de lancer une nouvelle dynamique fondée sur le dialogue et la collégialité.

M. KRABAL s'est, par ailleurs, félicité de la présence, lors de l'ouverture de cette Assemblée plénière extraordinaire, de **Madame Caroline ST-HILAIRE, Administratrice de l'OIF**, ce qui démontre l'engagement de l'OIF envers la société civile francophone.

## 2. DISCOURS DE MADAME CAROLINE ST-HILAIRE, ADMINISTRATRICE DE L'OIF

L'Administratrice de l'OIF a tout d'abord remercié M. KRABAL pour son engagement personnel au cours de la période de transition. Elle a également salué la mobilisation et le « sens du devoir » des OING et ONG présentes lors de cette Assemblée plénière extraordinaire. C'est « *le signe que, par-delà les tensions, l'esprit de la Francophonie reste vivant en chacun de vous* ».

**Mme ST-HILAIRE** a souligné que cette Assemblée plénière extraordinaire intervenait « *à un tournant, un moment de responsabilité et de vérité pour la COING* », après des mois de difficultés : « *tensions persistantes, blocage institutionnel, présidence paralysée* », qui ont fragilisé la COING.

Cette situation a mené à une impasse malgré plusieurs tentatives de médiation. Cela a conduit le CPF à prendre acte de la situation et à recommander à la Secrétaire générale de convoquer cette Assemblée plénière extraordinaire.

Mme ST-HILAIRE a rappelé l'objet de cette réunion : « *Élire une Présidente ou un Président légitime, reconnu par toutes et tous, capable de conduire la fin du mandat et de redonner à la COING sa pleine capacité d'action* ».

Mais l'Administratrice de l'OIF a bien souligné qu'au-delà de cette élection, l'objectif était plus large : « *clore les divisions pour inscrire la COING dans une dynamique plus solide, plus apaisée, plus collective* ».

Mme ST-HILAIRE a assuré que, tout au long de ce processus indispensable d'apaisement et de reconstruction, l'OIF se tiendra aux côtés de la COING. L'OIF assumera avec « *neutralité et responsabilité* », son « *rôle de garant : garant du cadre normatif, garant de la collégialité et garant de l'équilibre institutionnel* ».

L'Administratrice de l'OIF a rappelé la force et les atouts de la COING qui est la voix de la société civile francophone. La COING a une mission essentielle : « *faire rayonner nos valeurs, renforcer notre crédibilité, incarner la vitalité de nos peuples* ».

C'est la raison pour laquelle la COING doit s'engager de manière urgente dans un processus de restauration de la confiance, de rétablissement de l'unité et de relance du travail collectif.

Tout en soulignant l'importance de cette Assemblée plénière extraordinaire qui doit marquer « *un nouveau départ* », Mme ST-HILAIRE a rappelé que l'élection d'un nouveau ou d'une nouvelle président(e) « *n'est pas une fin, mais une étape* ». D'autres rendez-vous importants sont à venir, notamment l'adoption des Directives révisées, qui sera soumise à la Conférence ministérielle de Kigali en novembre prochain ainsi que l'élaboration d'un nouveau Règlement intérieur, qui viendront « *stabiliser et moderniser* » les règles de la COING.

En conclusion de son discours (dont l'intégralité est en annexe), l'Administratrice de l'OIF a lancé un appel à la COING : « *Avancez avec confiance. Avancez avec responsabilité. Avancez ensemble. Tournez la page des divisions, ouvrez celle de l'avenir. La Francophonie vous regarde : soyez à la hauteur de sa confiance* ».

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**M. KRABAL** a rappelé que l'ordre du jour de cette Assemblée plénière extraordinaire comportait un point unique : l'élection du ou de la Président(e) de la COING.

M. KRABAL a proposé d'ajouter un deuxième point à l'ordre du jour consacré aux questions diverses. Ce point concernait le pourvoi des postes vacants des Commissions C et transverse au sein du Comité de suivi. Cette proposition a été adoptée.

De ce fait, M. MBOUMEGNE DZESSEU a pris la décision de se rallier à la candidature de M. Claude MUSAVYI, dont la vision correspond aux exigences de renouveau de la COING.

Enfin, il a conclu son allocution en lançant un appel à l'unité et à la mise en place d'une stratégie collégiale afin de redynamiser la COING.

La décision de M. MBOUMEGNE DZESSEU de retirer sa candidature a été accueillie par des applaudissements nourris de la part de toutes les personnes présentes tant de manière présente que virtuelle.

**M. KRABAL**, en sa qualité de président par intérim de la COING, a notamment salué le choix de panache, de responsabilité et de rassemblement de M. MBOUMEGNE DZESSEU qui a fait passer l'intérêt supérieur de la COING avant les intérêts particuliers.

D'autres membres, présents de manière virtuelle, ont également salué la décision de M. MBOUMEGNE DZESSEU, en exprimant leur reconnaissance et en affirmant que les divisions au sein de la COING n'avaient que trop duré.

### Discours de candidature de M. Claude MUSAVYI

**M. Claude MUSAVYI** a commencé par exprimer sa profonde gratitude envers **M. MBOUMEGNE DZESSEU** en indiquant que cette décision « *de rallier [sa] candidature à celle présentée par le Comité de suivi constitue un acte de grande responsabilité* ». S'adressant directement à ce dernier, il a déclaré que cette décision « *vous honore personnellement et honore, par la même occasion, toute notre Conférence. En choisissant l'unité et la continuité, vous donnez l'exemple d'un engagement guidé par l'intérêt collectif.* »

Il a ensuite précisé qu'il présentait sa candidature à la Présidence de la COING « *avec humilité, mais aussi avec une conviction profonde* ». Rappelant son engagement de longue date, il a souligné qu'il sert, depuis sept ans la COING en tant que représentant permanent de l'Institut Afrique Monde (IAM), et qu'il siège depuis trois ans au sein du Comité de suivi, son organe exécutif.

Poursuivant son propos, il a rappelé avec force que la COING « *est la voix collective de la société civile francophone, un acteur capable de proposer, de relier et de transformer* ». Il s'est dit convaincu que la COING était aujourd'hui à un tournant et qu'il était urgent de « *restaurer pleinement la confiance, consolider notre gouvernance, et surtout redonner à notre Conférence toute sa force d'influence et de proposition* ».

**M. MUSAVYI** a ainsi souligné avec force que c'était là « *le sens de [sa] candidature. Une présidence d'écoute, de service et de collégialité.* »

Il s'est engagé à assurer « *une présidence attentive et respectueuse, travaillant toujours en concertation avec le Comité de suivi et avec chacun* » des membres de la COING. Il a également affirmé vouloir « *incarner une présidence d'action, de transparence et de résultats concrets, fidèle à nos textes fondateurs et aux valeurs de dialogue, de responsabilité et de collégialité* ».

**M. MUSAVYI** a ensuite présenté les trois priorités qui guideront son action jusqu'à la fin de la mandature en 2026.

#### > Consolider notre gouvernance et notre cohésion interne

Assurer un fonctionnement collégial, transparent et responsable, afin que chaque membre se sente écouté et respecté.

#### > Valoriser les initiatives de nos organisations

Mettre en lumière vos projets, vos expertises, leur donner la visibilité qu'ils méritent dans la Francophonie et au-delà.

### 4. ÉLECTION DU (DE LA) PRÉSIDENT(E) DE LA COING

#### Cadre réglementaire

Une première question a été soulevée concernant la compétence de cette Assemblée plénière extraordinaire à désigner un nouveau président ou une nouvelle présidente de la COING.

**Mme Danièle TOULEMONT**, représentante de l'Association générale des intervenants retraités (AGIRabcd) s'est ainsi demandée si cette désignation ne devrait pas être effectuée par l'ensemble des membres de la COING.

**Maître João VIEGAS**, Expert juridique indépendant, a confirmé que la décision du CPF habilitait bien cette Assemblée plénière extraordinaire à désigner – par consensus ou, le cas échéant, par bulletin secret électronique, un nouveau président ou une nouvelle présidente de la COING pour la durée de la mandature, à savoir une année. Il a également confirmé que seules les OING étaient habilitées à voter.

#### Présentation des candidatures

Deux OING ont présenté chacune un candidat, invité à exposer son programme par ordre alphabétique :

- la Fondation Internationale pour la Paix, les Droits de l'Homme et le Développement (FIPADHD - Cameroun), représentée, en visioconférence, par M. Sérges Frédéric MBOUMEGNE DZESSEU.
- l'Institut Afrique Monde (IAM - France), représenté ici en présentiel, par M. Claude MUSAVYI.

#### Discours de candidature de M. MBOUMEGNE DZESSEU

**M. MBOUMEGNE DZESSEU** a tout d'abord souligné le recul des libertés et les menaces pour la paix qui ne cessent de s'accroître dans le monde et il a indiqué que l'espace francophone n'échappe pas à ces défis.

Il a ensuite indiqué que la COING doit s'affirmer comme un organe au service de la paix, de la démocratie, de la défense et de la promotion des droits de l'Homme et du développement. Selon lui, la COING se doit donc de consolider ses alliances et de dynamiser son action.

Au cours des deux semaines ayant précédé cette Assemblée plénière extraordinaire, il a eu des échanges avec le Comité de suivi ainsi qu'avec **M. Claude MUSAVYI**, également candidat à la présidence de la COING, afin d'écouter et d'analyser les causes de la crise qui a abouti à une situation d'impasse au sein de la COING.

Il a également mentionné avoir entendu l'appel à l'unité lancé par la Secrétaire générale de la Francophonie afin d'éviter l'effondrement de la COING.

## > Renforcer notre voix et notre rayonnement international

Porter avec force nos positions sur les grands enjeux de notre temps : la Paix, la Démocratie, la Jeunesse, l'Éducation, le Développement durable, l'Innovation sociale et la Mobilité des talents. »

Pour mener à bien ce programme, **M. MUSAVYI** a souligné la nécessité d'ouvrir de nouveaux horizons de coopération, de mobiliser des ressources supplémentaires et de consolider les liens de la COING avec l'OIF

Enfin, pour donner corps à cette vision, il a présenté un schéma de cohérence stratégique décliné en cinq axes d'action :

- Affirmer la COING comme l'instrument d'une diplomatie citoyenne collaborative au service du bien commun.
- Mettre en place un Groupe ad hoc de réflexion afin d'appuyer une démarche d'interaction féconde entre la diplomatie citoyenne (COING), la diplomatie des territoires (AIMF), la diplomatie économique (Patronats francophones) et la diplomatie parlementaire (APF).
- Accompagner le déploiement de deux Conventions multi-acteurs autour de deux initiatives phares. Ces Conventions permettront de rendre tangibles les concepts et travaux de la COING et de démontrer la portée d'une diplomatie citoyenne innovante et collaborative.
- Développer le concept de diplomatie francophone intégrée, en phase avec les Objectifs de développement durable (ODD) et les priorités de la Francophonie.
- Formaliser et diffuser les acquis conceptuels et opérationnels du mandat à travers un document de référence stratégique à l'attention de l'OIF et des partenaires de la COING. Cette cinquième phase sera celle de la capitalisation et du rayonnement.

En conclusion, il a affirmé que son mandat « *partiel d'un an doit être celui de la stabilité retrouvée, de la consolidation de notre gouvernance et du relancement de notre voix collective* » et doit tracer une trajectoire claire vers le Sommet de la Francophonie à Phnom Penh en 2026.

Au vu du ralliement de M. Sérges Frédéric MBOUMEGNE DZESSEU à la candidature de M. Claude MUSAVYI, M. Jacques KRABAL a présenté cette candidature unique à l'Assemblée plénière extraordinaire.

À la suite de ce discours de candidature, **M. MUSAVYI** a été élu **par consensus** à la présidence de la COING, marquant ainsi une nouvelle étape dans la relance de l'organisation.

Plusieurs participants (en présentiel et en visioconférence) ont souligné que cette victoire était tout aussi celle **M. MBOUMEGNE DZESSEU**, dont la décision de retirer sa candidature a permis restauré l'unité de la COING.

Cette élection a mis fin à la présidence par intérim de **M. KRABAL**.

**M. MUSAVYI** a, dès lors, annoncé sa démission de la vice-présidence de la Commission C et, en sa nouvelle qualité, **pris la présidence de l'Assemblée plénière extraordinaire**.

## 5. ÉLECTION AUX POSTES VACANTS AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Le deuxième point de l'Ordre du jour concernait les questions diverses et il a permis l'élection d'une vice-présidente de la Commission C « Education et formation » et d'un Président de la Commission Transverse « Enjeux globaux ».

Il s'est, à nouveau, posé la question de la compétence de l'Assemblée plénière extraordinaire de la COING de pourvoir ces deux postes.

Trois positions ont alors émergé :

- Ces deux fonctions pourraient être assumées par des candidat(e)s non élu(e)s lors de la dernière Assemblée plénière de la COING en septembre 2024. Cette position a notamment été défendue par **Mme Danièle TOULEMONT**.
- L'Assemblée plénière extraordinaire pourrait donner mandat aux Commissions concernées de désigner le/la vice-président(e) de la Commission C et le/la président(e) de la Commission transverse. Cette position a notamment été défendue par **Mme Michèle VIANES**, présidente de Regards de femmes (RDF) et **M. Jacques KRABAL**.
- L'Assemblée plénière extraordinaire est habilitée à pourvoir ces deux postes à condition que cela soit effectué par consensus. Cette position a notamment été défendue par **l'Expert juridique indépendant, Maître João VIEGAS**, qui a précisé que cela n'était pas contraire aux Directives en vigueur régissant les relations de la Francophonie avec les OING et les ONG. Cependant, en cas d'absence de consensus, ces deux Commissions se retrouveraient sans vice-président(e) et sans président(e) durant un an, jusqu'à la fin de la mandature actuelle.

### Élection du (de la) vice-président(e) de la Commission C

L'élection de M. MUSAVYI à la présidence de la COING a laissé vacant le poste de vice-président de la Commission C « Éducation et formation » - qu'il occupait précédemment.

Trois membres de la COING ont fait acte de candidature (par ordre alphabétique) :

- La Caravane des Dix Mots en la personne de son président, **M. Thierry AUZER**.
- Pamoja Education, en la personne de sa coordinatrice régionale, **Mme Carole Ghislaine AVANDE HOUNDJO**.
- La Société nationale de l'Acadie, en la personne de son président, **M. Martin THÉBERGE**.

Après une brève déclaration de candidature, il a été donné dix minutes aux trois candidat(e)s afin de trouver un consensus à huis clos.

Deux des candidat(e)s se sont finalement retiré(e)s et **Mme Carole Ghislaine AVANDE HOUNDJO** a été élue par consensus vice-présidente de la Commission C.

### Élection du président de la Commission transverse

Un autre poste vacant, celui du (de la) président(e) de la Commission transverse « Enjeux globaux » devait également être pourvu.

Deux membres de la COING ont fait acte de candidature (par ordre alphabétique) :

- Djaili Mbock asbl (DM) en la personne de sa Coordinatrice de projet, **Mme Marie-Pierre NYATANYI**.
- La Société nationale de l'Acadie, en la personne de son président, **M. Martin THÉBERGE**.

Là également un consensus s'est dégagé à la suite du retrait de **Mme Marie-Pierre NYATANYI**. Cela a permis l'élection par consensus de **M. Martin THÉBERGE** à la présidence de la Commission transverse.

Un débat a eu alors lieu à propos de la répartition géographique des membres du Comité de suivi. Il a été lancé par **Mme TOULEMONT**, qui a indiqué que ce Comité comptait déjà deux Canadiens. Mme TOULEMONT a également déploré l'absence de membres représentant la région du Maghreb et celle de l'Asie et a appelé à de nouveaux efforts afin d'élargir la COING dans ces deux aires de l'espace francophone.

M. KRABAL a exprimé son accord avec cette analyse, rejoignant ainsi la position de Mme TOULEMONT. Cette prise de position a toutefois rompu le consensus qui s'était dégagé lors de l'élection.

Plusieurs membres de la COING ont répondu à cet argument.

**M. THÉBERGE** a indiqué que les Acadiens, représentés par son OING étaient présents dans d'autres États francophones que celui du Canada.

Il a, par ailleurs, été souligné que le Comité comptait trois ressortissants français.

D'autres membres ont précisé que c'est l'OING (par nature internationale) et non un individu en particulier qui est élue à ce type de poste.

Il a, de plus, été ajouté que cet argument aurait dû être soulevé avant le dépôt des candidatures.

Au vu des différentes interventions, Mme TOULEMONT et M. KRABAL se sont finalement ralliés au consensus global, et l'Assemblée plénière extraordinaire a maintenu l'élection de **M. THÉBERGE** à la présidence de la Commission transverse « Enjeu globaux » .

## 6. DISCOURS DE CLÔTURE DE MME FATIMA AOUIDAT, CHEFFE A.I DE L'UNITÉ JEUNESSE ET SOCIÉTÉ CIVILE (UJSC) DE L'OIF

**Mme Fatima AOUIDAT** a, tout d'abord, salué le consensus qui s'est dégagé des débats lors des travaux de cette Assemblée plénière extraordinaire. « *C'est un signal fort : le choix d'une méthode - l'écoute, la recherche d'accords et la responsabilité partagée - qui honore la Francophonie* ».

Elle a ensuite félicité les deux candidats à la présidence de la COING, **M. Claude MUSAVYI**, qui a été élu, et **M. Sérges Frédéric MBOUMEGNE DZESSEU**, qui s'est désisté en sa faveur. Mme AOUIDAT a salué ce scrutin exemplaire qui a été « *leur élection symbolique à tous les deux pour une COING unie* ».

Poursuivant son propos, elle a rappelé que le mandat de président(e) de la COING a un caractère à la fois institutionnel et opérationnel :

- Institutionnel, parce que le(la) président(e) se doit de « *faire vivre l'unité dans la diversité des membres, d'apaiser les relations, de garantir la collégialité* » ;
- Opérationnel, « *parce que la présidence doit organiser l'efficacité de la COING : des orientation pertinentes, des décisions applicables, un suivi régulier, des résultats concrets, visibles et au service des populations francophones* ».

Elle a précisé que le nouveau président ne sera pas seul pour assumer cette tâche : il pourra compter sur le Comité de suivi, les Organisations membres de la COING, ainsi que sur le soutien de l'OIF.

Au-delà de ce message adressé au nouveau président de la COING, Mme AOUIDAT a, de manière plus générale, salué la mobilisation des membres et la transparence du scrutin, marqué par « la clarté de la procédure, le respect des règles et le calme des échanges [qui] renforcent la légitimité du résultat ».

Elle a ajouté que ce processus transparent va permettre de rétablir la continuité de la présidence de la COING et lui redonner sa pleine capacité d'initiative et d'action, après des semaines de débats vifs et de mobilisation d'énergie, qui ont eu un coût. En effet, « le temps et l'attention consacrés à la gouvernance interne ont été, par la force des choses, soustraits au service de nos mandats, au lien avec nos communautés, à l'appui aux projets ».

Elle a appelé à tourner la page des tensions et réaffirmer un cap, en proposant plusieurs jalons pour entamer une nouvelle ère de travail :

- « **Respect scrupuleux des textes** (Directives et Règlement intérieur), car ils protègent tout le monde et ne s'appliquent contre personne ;
- **Collégialité réelle** dans le Comité de suivi : la contradiction n'est pas un affront, c'est une ressource ;
- **Transparence méthodique** : des règles claires, des comptes rendus systématiques, des circuits de décision lisibles.
- **Travailler avec l'OIF au bon niveau**. L'OIF garantit le **cadre et l'exécution régulière** (procédures, calendrier), pas l'arbitrage des clivages. Des points techniques réguliers avec le Secrétariat de la Conférence (UJSC) sécurisent l'avancement. »

Ces pistes, a-t-elle souligné, permettront de recentrer l'agenda de la COING au service des populations.

Elle a ensuite rappelé le rôle que doit jouer la COING de la Francophonie : « *organiser la voix des sociétés civiles, relier les terrains, apporter des propositions et co-construire avec l'OIF* ».

Pour ce faire, l'OIF encourage la COING à se fixer trois priorités de résultats :

- **Femmes et filles** : La 46<sup>e</sup> Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), en novembre 2025 à Kigali, portera sur « *Trente ans après Beijing : le rôle de la femme dans l'espace francophone* ». La COING doit être y présente avec « *un message convergent, nourri d'exemples de terrain, de données, de recommandations concrètes* ».
- **Jeunes** : Les jeunes ne sont pas uniquement des « *bénéficiaires* » ; ce sont des auteurs de solutions. La COING se doit de les intégrer dans la conception et le pilotage de ses activités, en mettant en place « *des formats d'écoute active, de mentorat, d'entrepreneuriat, d'innovation locale* ».
- **Renforcement des capacités des réseaux** : De nombreuses organisations au sein de la COING ont mis en place des dispositifs éprouvés (dans le domaine de l'alphanétisation, l'insertion économique, la prévention, le climat, le numérique utile). « *La valeur de la COING est d'agrégérer, d'accélérer et de rendre visibles ces solutions* ».

En conclusion de son allocution, Mme AOUIDAT a souligné que l'élection d'un nouveau président a « *rouvert un horizon* », qui va permettre de prouver « *par les faits que la COING peut, à nouveau, proposer, relier, agir* ». Dans cette tâche, la COING pourra compter sur le soutien indéfectible de l'OIF afin de travailler ensemble « *dans le respect des rôles, à transformer des idées en résultats* ».

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : Lettre de convocation de la XIV<sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire

**La Secrétaire générale de la Francophonie**



**Objet : Décisions relatives à la gouvernance de la COING - Convocation d'une Assemblée plénière extraordinaire**

Paris, le 10 juillet 2025

Mesdames, Messieurs,

Lors de la 131<sup>e</sup> session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), tenue le 2 juillet 2025 à Paris, j'ai présenté aux États et gouvernements membres la situation de blocage institutionnel que traverse actuellement la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (COING) accréditées auprès de la Francophonie.

Après plusieurs mois d'écoute, de dialogue, de tentatives de médiation restés infructueux, il a été constaté et acté que les conditions d'un fonctionnement collégial et conforme aux textes de la COING ne sont plus réunies. Le Conseil permanent a ainsi reconnu un empêchement dans l'exercice des fonctions de la Présidente, au sens de l'article 16 du Titre VI des Directives en vigueur régissant les relations de la Francophonie avec les OING et les ONG, qui prévoit que :

« *Le Comité de suivi est l'organe exécutif de la Conférence des OING. Il est présidé par le Président de la Conférence des OING et, en cas d'empêchement, par son Vice-Président.* »

En application de cet article, et afin d'assurer la continuité du fonctionnement de la COING dans un cadre légitime, *il a été décidé de confier l'intérim de la présidence au Vice-Président de la COING*, M. Jacques Krabal, avec effet immédiat. Il assurera, dans ce cadre, la gestion des affaires courantes et coordonnera la période de transition.

Conformément aux décisions du CPF et pour permettre aux membres accrédités de se prononcer démocratiquement sur la gouvernance à venir de la Conférence, j'ai décidé de convoquer une Assemblée plénière extraordinaire de la COING, qui se tiendra durant le mois de septembre 2025. Cette session aura pour objet exclusif l'élection d'un nouveau Président ou d'une nouvelle Présidente, pour achever la mandature en cours.

Il est ici précisé que cette élection partielle ne concerne que le poste de la Présidence, les autres membres du Comité de suivi (présidents et vice-présidents des commissions) poursuivant leur mandat, conformément aux articles 4.1 et 4.2 du Règlement intérieur de la COING, qui distinguent clairement les modalités de désignation des différentes fonctions au sein du Comité.

**À l'attention des OING et ONG accréditées de la Conférence des OING**

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE  
19-21, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS (FRANCE)  
TÉL. +33 (0) 1 44 37 33 00 – TÉLECOPIE +33 (0) 1 45 79 14 98  
www.francophonie.org

Les modalités pratiques de cette session extraordinaire - calendrier de dépôt des candidatures, modalités de vote et procédure logistique - seront communiquées aux membres dans les prochains jours. L'intérim de la présidence, avec l'appui de l'Unité Jeunesse et société civile (UJSC) de l'OIF, en assurera la bonne préparation, dans le strict respect des textes en vigueur.

Je tiens à rappeler que cette décision du Conseil permanent, prise sur la base des Directives et du Règlement intérieur de la COING, s'inscrit dans une volonté de préservation des liens qui unissent la Francophonie et la représentation de la société civile francophone en vue de travailler dans un climat de confiance et d'efficacité au service de nos populations.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la COING pour leur engagement et leur attachement aux valeurs de la Francophonie.



Louise MUSHIKIWABO

## ANNEXE 2 : Ordonnancement des travaux de la XIV<sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire

### XIV<sup>e</sup> ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE DE LA COING

#### Programme - Présentiel et distanciel Paris, Siège de l'OIF (Salle Senghor)

**JEUDI 2 OCTOBRE 2025 – 15H00 À 18H00 (heure de Paris)**

<b>14h30-15h00</b>	<b>Accueil des participants</b> Enregistrement des participant(e)s sur place Connexion des participant(e)s à distance
<b>15h00-15h15</b>	<b>Constatation du quorum</b> Vérification des présences et procurations Validation de l'ouverture de la session
<b>15h15-15h35</b>	<b>Ouverture officielle</b> Mot d'accueil : Mme Fatima Aoudat, Cheffe a.i UJSC Allocutions : <ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Caroline St-Hilaire, Administratrice de l'OIF (10 min).</li><li>• M. Jacques Krabal, Président par intérim de la COING (10 min)</li></ul>
<b>15h40-15h50</b>	<b>Adoption de l'ordre du jour</b> Point unique : élection du/de la Président(e)

15h50- 17h45	<p><b>Élection du /de la Président(e) de la COING</b></p> <p><b>15h50 – 16h00 : Rappel du cadre réglementaire</b> Expert juridique mandaté</p> <p><b>16h00 – 16h20 : Présentation des candidatures éligibles</b> (10 min par candidat, ordre alphabétique) M. Sérges Frédéric Mboumegne Dzesseu, représentant la Fondation Internationale pour la Paix, les Droits de l'Homme et le Développement (FIPADHD), en visioconférence M. Claude Musavyi, représentant Institut Afrique Monde (IAM), en présentiel</p> <p><b>16h20 – 16h35 : Constat du consensus éventuel</b> Si consensus : proclamation immédiate Absence de consensus : passage au vote</p> <p><b>16h35 – 16h50 : Présentation de la procédure de vote électronique</b> Expert technique Livee (explication + organisation d'un vote test)</p> <p><b>16h50 – 17h05 : Vote électronique</b></p> <p><b>17h05 – 17h20 : Dépouillement du vote</b> Expert juridique mandaté</p> <p><b>17h20 – 17h35 : Annonce des résultats et installation officielle</b> Affichage et annonce par le Président par intérim Validation par l'Assemblée</p>
17h35 – 17h50	<p><b>Clôture</b> Intervention du la Président élu (10mn) Intervention de la cheffe a.i. de l'UJSC (10mn)</p>

## ANNEXE 3 : Liste des participants de la XIV<sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire de l-a COING

### OING DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF

<b>Africa Global International (AGI)</b> M. Sassou André Roland ASSOUA Directeur	<b>Avocats Sans Frontières France (ASF France)</b> Mme Anne LUTUN Directrice
<b>Agir Ensemble pour les Droits Humains (AEDH)</b> Mme Carole Martin de Champs Directrice	<b>Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE)</b> Mme Marie-Laure JOLIVEAU Coordinatrice de projet
<b>Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AMLD)</b> Mme Diago NDIAYE Présidente	<b>Centre Africain de Recherche sur les Politiques Énergétiques et Minières (CARPEM)</b> M. Gilbert Yannick Mbarga Nguélé Chargé des partenariats
<b>Association Francophone d'Amitié et de Liaison (AFAL)</b> Mme Laura-Françoise Lebeau Secrétaire générale	<b>Centre Arabe de Formation et de Recherche pour les Femmes (CAWTAR)</b> Mme Soukeina BOURAOUI Directrice
<b>Association Francophone de Comités Nationaux Olympiques (AFCNO)</b> Mme Mounia Gicquel Directrice adjointe	<b>Collectif pour la Promotion du Patrimoine Immatériel en la Francophonie (Collectif)</b> Mme Ndeye Dieynaba Ndiaye Présidente par intérim
<b>Association Francophone Internationale des Directeurs d'Établissements Scolaires (AFIDES Afrique)</b> Mme Aoua Carole BAMBARA Présidente	<b>Comité 21 Québec</b> Mme Lorraine Simard Directrice
<b>Association Générale des Intervenants Retraités – Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement (AGIR ABCD)</b> Mme Danièle TOULEMONT Coordinatrice de projet	<b>Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation (CSFEF)</b> Mme Claire Gueville Présidente
<b>Association Internationale des Régions Francophones (AIRF)</b> M. Yvan DEDESSUS LE MOUSTIER Directeur	<b>Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF)</b> Mme Estelle Gillot-Valet Directrice
<b>Association Internationale des Technologues Biomédicaux (ASSITEB-BIORIF)</b> Mme Christiane Joffin Secrétaire générale	<b>D'Antilles et d'Ailleurs (DA&amp;DA)</b> Mme Ann-Claire Figueires Assistante de direction
	<b>Djaiili Mbock ASBL (DM)</b> Mme Marie-Pierre Nyatanyi Coordinatrice de projet

**Énergies 2050**

M. Stéphane POUFFARY  
Directeur

**Entrepreneurship Development Educational Network in Africa (EDEN AFRICA)**

Mme Murielle KUSSEU  
Chargée de projets et animation de réseaux

**Environnement et Développement du Tiers-monde (ENDA-TM)**

M. Sécou SARR  
Secrétaire exécutif

**Fédération des géomètres Francophones (FGF)**

M. Marc VANDERSCHUEREN  
Président

**Fédération européenne des écoles (FEDE)**

M. Jacques FRÉZAL  
Membre

**Fédération Internationale des ACAT (FIACAT)**

M. Guillaume COLIN  
Directeur

**Fédération Internationale des CEMEA (FICEMEA)**

M. Ladjî Sylvain DALA  
Délégué permanent

**Fédération Internationale des Experts Comptables Francophones (FIDEF)**

M. Mamour FALL  
Directeur

**Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF)**

M. Diego FONSECA  
Secrétaire général

**Fondation Internationale pour la Paix, les Droits de l'Homme et le Développement (FIPADHD)**

M. Serges Frédéric MBOUMEGNE DZESSEU  
Président

**Fondation Village Monde**

Mme Tanya LECUYER  
Directrice

**Forum d'Échanges et de Rencontres Administratifs Mondiaux (FERAM)**

M. Didier PETETIN  
Vice-président

**Groupement des Éducation sans Frontières (GREF)**

Mrme Sylvie LIZIARD  
Coordinatrice de projet

**Institut Afrique Monde (IAM)**

M. Koly KEITA  
Membre

**Institut du Travail d'Afrique centrale (ITAC)**

M. Jean Pascal MOTYNGEA BOTHOLA  
Directeur

**Institut International de Formation et d'Accompagnement à la Certification en Qualité, Environnement et Sécurité nord-sud (IIFACQUES)**

M. Raymond ADJAKPA ABILE  
Président

**La Route des chefferies**

M. Sylvain DJACHE NZEFA  
Coordonnateur Général

**Les anneaux de la mémoire**

Mme Christine RENARD  
Présidente

**Observatoire européen du plurilinguisme (OEP)**

M. Christian TREMBLAY  
Président

**Organisation des Femmes Africaines de la Diaspora (OFAD)**

Mme Suzanne Bellhoun  
Présidente

**Pamoja Éducation**

Mme Carole Ghislaine AVANDE HOUNDJO  
Coordonnatrice régionale

**Portail de l'Immigrant Association (PIA)**

Mme Evelyne KEMAJOU  
Directrice

**Regards de Femmes (RdF)**

Mme Michèle VIANES  
Présidente

**Reporters Sans Frontières (RSF)**

M. Antoine BERNARD  
Directeur adjoint

**Secours populaire français**

M. Jean MARCHAL-CUMINATTO  
Administrateur

**Société Nationale de l'Acadie (SNA)**

M. Martin THEBERGE  
Président

**Vues d'Afrique (V'A)**

M. Gérard LE CHÈNE  
Président

**Women In Law and Development in Africa – Afrique de l'Ouest (WiDAF-AO)**

Mme Yawavi Lucky Antoinette MBROU  
Coordinatrice Sous Régionale

**ONG DOTÉES DU STATUT DE PARTENAIRE****Action Citoyenne pour l'Information et de l'Éducation au Développement Durable (ACIEDD)**

M. Issa Moustaha ZAKARIA  
Vice-Président

**Actions Communautaires pour le développement intégral (ACDI)**

M. Claude ILUTA  
Président

**Alternatives Durables pour le Développement (ADD)**

M. Stanislas BINELI  
Secrétaire général

**Amis de l'Afrique Francophone – Bénin (AMAF-BENIN)**

M. Fataï AINA  
Directeur

**Assistance communautaire et Développement (ASCOM)**

M. Mamadou BA  
Président

**Association Camerounaise du Cinéma Numérique Ambulant (CNA Cameroun)**

Mme Stéphanie DONGMO DJUKA  
Présidente

**Association de la Jeunesse Congolaise pour le Développement (AJCD)**

Mme Evelyn Ourielle NGANGA BOUANGA  
Directrice

**Association de Protection des Droits des Enfants au Tchad (APDET)**

M. Dibam ADISSOU  
Chargé de plaidoyer et protection

**Association Féminine pour une Jeunesse Epanouie (AFeJE)**

Mme Aissatou AKODO  
Présidente

**Association Jeunesse et Enfance de Côte d'Ivoire (AJECI)**

M. Victor KONAN GAHOUA  
Directeur

**Association Marocaine Solidarité Et Développement (AMSED)**

M. Driss AJJOUTI  
Responsable administration et finances

**Association pour la Création de Centres d'Éducation Scientifique à Madagascar axés sur le Développement (ACCESMAD)**

M. Jacque-Marie PERRIER  
Président

**Association pour la Protection de l'Environnement et l'Action Humanitaire (APEAH)**

M. Djibril BA  
Secrétaire Exécutif

**Association Santé Éducation Démocratie (ASED)**

M. Moussa KANTA IBRAHIM  
Président

**Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local (CREDEL)**

M. Cocou Parfait BLALOGOE  
Directeur

**Cercle Richelieu Senghor de Paris**

M. Alban BOGEAT  
Président

**École des droits humains et de la Terre (EDDHT)**

Mme Marie-José CANTIER  
Experte pédagogique

**Fédération Culturelle Canadienne-Française (FCCF)**

M. François Lemieux  
Chargé des partenariats

**Fédération des Communautés Francophones et Acadienne (FCFA) du Canada (FCFA du Canada)**

M. Alain DUPUIS  
Directeur

**Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE)**

M. Sena ALOUKA  
Directeur

**Plateforme Numérique des Communes du Cameroun du Groupe d'Initiative Commune des Relations Amicales et Créatives du Cameroun (PNCC\_GIC-RACC)**

M. Thomas DIEUBÉNIT MBIENDA  
Président

**Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement**

**- Section Togo (REJADD-Togo)**

M. Kwassi Assiba Biova JOHNSON  
Directeur exécutif

**Réseau de Développement Économique et d'Employabilité du Canada (RDÉE Canada)**

M. Paul MUAMBA  
Directeur adjoint

**Réseau des Innovateurs pour le Développement Agricole et Social (RIDAS)**

M. Rodnel Aurelus Dupré  
Responsable administration et finances

**Réseau des Jeunes Volontaires de la Francophonie du Cameroun (JVF-Cameroun)**

M. Hamed YAPJA  
Coordonnateur national

**Réseau Musonet (MUSONET)**

Mme Mama KOÏTÉ  
Présidente

**Service International de Formation des Jeunes Déscolarisés et Non Scolarisés, des Personnes Victimes de Traite et de l'Exploitation (ONG SIFOS)**

Mme Chantal SAGBO  
Présidente

**Tolotsoa (TLT)**

M. Tsimihipa ANDRIAMAZAVARIVO  
Coordinateur de projet

**ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE**

Mme Caroline SAINT-HILAIRE  
Administratrice

**CABINET DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE**

■ M. Nasos MAKRYTHANASIS,  
Chargé de mission

**BUREAU DE L'ADMINISTRATRICE**

■ Mme Alexandra MARINESCU PROST,  
Chargée de mission

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**

■ Mme Okia ARDANAZ-RECA,  
Chargée de mission juridique

**UNITÉ JEUNESSE ET SOCIÉTÉ CIVILE**

- Mme Fatima AOUIDAT,  
Cheffe d'Unité a.i
- M. Youssef ARRIF,  
Chargé de mission Société civile
- Mme Christelle DE NARDI,  
Attachée de programme

**EXPERTS**

**Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-Homme (RF-EFH)**

Mme Marie Lydia Toto RAHARIMALALA  
Coordonnatrice - Experte égalité femmes-hommes  
auprès du Comité de suivi de la Conférence des OING et ONG de la Francophonie

Expert juridique indépendant  
Maître João VIEGAS

## **ANNEXE 4 : Discours prononcé par Madame Caroline ST-HILAIRE, Administratrice de l'OIF à la XIV<sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire de la COING**

### **2 octobre 2025**

Monsieur le Président par intérim,  
Mesdames et Messieurs les membres de la COING,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de saluer votre présence. Malgré les difficultés traversées, vous avez répondu à l'appel. Ce geste témoigne de votre engagement et de votre sens du devoir. C'est aussi le signe que, par-delà les tensions, l'esprit de la Francophonie reste vivant en chacun de vous.

Merci pour votre mobilisation à l'occasion de cette Assemblée plénière extraordinaire. Elle ne se tient pas à un moment quelconque : elle intervient à un tournant, un moment de responsabilité et de vérité pour la COING.

Ces derniers mois, nous avons tous constaté les difficultés qui ont fragilisé votre instance : tensions persistantes, blocage institutionnel, présidence paralysée. Face à cette impasse, et après plusieurs tentatives de médiation, le Conseil permanent de la Francophonie a dû prendre acte de la situation.

Conformément à l'article 16 du Titre VI des Directives qui encadrent les relations de la Francophonie avec les OING et ONG, l'intérim de la présidence a été confié au Vice-Président de la COING.

Dans le même temps, le CPF a recommandé à la Secrétaire générale de convoquer cette Assemblée plénière extraordinaire.

Son objectif est clair : élire une Présidente ou un Président légitime, reconnu par toutes et tous, capable de conduire la fin du mandat et de redonner à la COING sa pleine capacité d'action.

Mais au-delà de l'élection, ce rendez-vous doit être un nouveau départ. C'est l'occasion de clore les divisions pour inscrire la COING dans une dynamique plus solide, plus apaisée, plus collective.

L'OIF est à vos côtés dans ce processus. Avec neutralité et responsabilité, nous assumons notre rôle de garant : garant du cadre normatif, garant de la collégialité et garant de l'équilibre institutionnel. Ce cadre n'est pas une contrainte : il est votre meilleur allié pour avancer ensemble.

N'oubliez pas : vous êtes la voix de la société civile francophone. À travers vous, c'est le souffle des associations, des mouvements et des citoyens engagés qui irrigue la Francophonie. Votre mission est essentielle : faire rayonner nos valeurs, renforcer notre crédibilité, incarner la vitalité de nos peuples.

C'est pourquoi il est urgent de restaurer la confiance, de rétablir l'unité et de relancer le travail collectif. La COING n'est pas une instance accessoire : elle est un organe consultatif majeur, le pivot de vos actions et le trait d'union entre vos diversités.

Sans elle, vos efforts s'éparpillent ; avec elle, ils s'additionnent, se renforcent et gagnent en impact.

Je rappelle aussi que cette Assemblée n'est pas une fin, mais une étape. La révision des Directives, qui sera soumise à la Conférence ministérielle de Kigali en novembre prochain, viendra stabiliser et moderniser vos règles. Un nouveau Règlement intérieur, que vous aurez la responsabilité de co-construire, complétera ce socle.

Responsabilité, transparence et confiance : ce sont les valeurs à incarner aujourd'hui, pour la crédibilité de la COING, pour celle de la Francophonie, et surtout pour le service de nos peuples.

Au nom de la Secrétaire générale, je vous souhaite des travaux constructifs, fructueux et dignes des responsabilités que vous portez.

Mesdames et Messieurs,

La Francophonie n'est pas seulement une architecture institutionnelle : c'est une communauté de femmes et d'hommes, unis par une langue, mais surtout par des valeurs. Aujourd'hui, vous avez l'occasion d'écrire une nouvelle page de cette histoire commune.

Avancez avec confiance. Avancez avec responsabilité. Avancez ensemble.

Tournez la page des divisions, ouvrez celle de l'avenir. La Francophonie vous regarde : soyez à la hauteur de sa confiance.

## ANNEXE 5 : Discours prononcé par Monsieur **Serges F. MBOUMEGNE DZESSEU**, Candidat à la Présidence de la COING, à la XIV<sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire de la COING

**2 octobre 2025**

Excellence Madame la Secrétaire Générale de l'OIF,  
Madame l'Administratrice,

Mesdames, Messieurs les fonctionnaires de l'OIF en vos différentes responsabilités,  
Monsieur le Président a.i. de la COING,

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité de suivi,  
Cher.e. s collègues de la COING.

Dans un monde où les libertés fondamentales reculent, où les principes démocratiques sont fragilisés, où la paix est menacée, où le droit international est trop souvent ignoré au profit de la loi du plus fort, notre espace francophone n'échappe pas aux tensions de l'époque. Face à ces défis, la Conférence des OING de la Francophonie (**COING**) doit plus que jamais s'affirmer comme un instrument pertinent au service de la paix, des droits de l'homme, de la démocratie et du développement.

Il nous revient de mesurer l'immense opportunité que les États et gouvernements francophones ont offerte à la société civile en créant ce partenariat stratégique entre les acteurs citoyens et les institutions de la Francophonie. Cette alliance est précieuse. Nous devons la protéger, la consolider et la dynamiser, afin qu'elle continue d'avoir un impact concret pour les peuples de notre espace commun.

Au cours des deux dernières semaines, j'ai eu de nombreux échanges avec la plupart des membres du Comité de Suivi actuellement en place.

J'ai pris suffisamment le temps d'écouter, d'interroger, d'analyser leur action pendant la période de crise, en compagnie de tous mes collaborateurs.

Nous avons constaté, avec lucidité et respect, combien leur engagement et leur alerte a permis à **la plus Haute autorité de l'OIF, Son Excellence Madame la Secrétaire Générale**, d'éviter l'effondrement de notre Conférence.

Leur sens du devoir et leur détermination à préserver l'institution - méritent notre reconnaissance collective. Une admiration exceptionnelle à l'endroit de son **Excellence Madame la Secrétaire Générale de l'OIF**, garante de la stabilité et de l'équilibre de notre conférence, pendant ces moments, qui ne relèveront plus que du passé.

Nous avons également étudié avec attention les propositions qu'ils formulent pour les douze prochains mois, ainsi que la méthode collaborative qu'ils souhaitent instaurer pour relancer nos travaux. Cette vision, cette rigueur et cette volonté d'inclure toutes les sensibilités sont rassurantes et inspirantes.

Enfin, j'ai eu, en tant que candidat présenté par la FIPADHD, des entretiens approfondis, pendant plusieurs heures et sur plusieurs jours, avec le candidat qu'ils présentent, j'ai nommé **M. Claude MUSAVYI**. J'y ai rencontré un acteur d'écoute et de responsabilité, qui sont des qualités prônées par la FIPADHD dont je suis le représentant.

Son approche rassembleuse, son sens du collectif et sa vision pour une COING forte, ouverte et innovante, répondent pleinement aux exigences de ce moment décisif.

C'est pourquoi, en toute conviction, en ma qualité de Président de la FIPADHD, je choisis de rallier ma candidature à celle du Comité de suivi en activité, celle de **Claude MUSAVYI**. Ce ralliement est un appel à l'unité et à la continuité, pour permettre au mandat en cours d'aller à son terme et de déployer, avec notre concours et soutiens multiformes, la stratégie collégiale déjà élaborée et qui a fait l'objet d'un enrichissement notable lors de nos échanges.

Au nom de la FIPADHD, je tiens à saluer la disponibilité et la clairvoyance de **M. Claude MUSAVYI**, tout au long de nos échanges très houleux où nous avons mis la COING au-dessus de nos modestes personnes. Nous lui apportons notre soutien indéfectible pour faire de la COING un véritable outil de diplomatie citoyenne, d'innovation et de mobilisation francophone au service des peuples et des territoires.

En ce jour, je **NOUS** invite toutes et tous à faire le choix de la responsabilité et du rassemblement, pour une COING forte, unie et utile à la Francophonie.

Permettez-moi de rappeler cette citation, dont je suis l'auteur :

« *Ma Paix, C'est ta Paix* », disait S.F. M. Dzesseu.

Je termine ainsi mes propos en ce jour que je dirai historique pour nous, pour la FIPADHD, en relevant le fait d'avoir travaillé durement et la fierté d'avoir pu mettre la COING au-dessus de toute autre chose parce que chaque fois que nous sommes en difficulté ou avons des blocages internes, c'est chaque citoyen de l'espace Francophone qui en souffre. Au regard de tout cela, Je vous prie de retenir cette dernière phrase.

Je vous remercie au nom de la FIPADHD.

## ANNEXE 6 : Discours prononcé par Monsieur Claude MUSAVYI, Candidat à la Présidence de la COING, à la XIV<sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire de la COING

2 octobre 2025

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Permettez-moi, avant toute chose, d'exprimer ma profonde gratitude à Serge Mboumegne, Président de la FIPADHD.

Cher Serge,

Votre décision de rallier votre candidature à celle présentée par le Comité de suivi constitue un acte de grande responsabilité. Elle vous honore personnellement et honore, par la même occasion, toute notre Conférence.

En choisissant l'unité et la continuité, vous donnez l'exemple d'un engagement guidé par l'intérêt collectif. Je tiens, au nom de chacune et chacun ici présent, à vous exprimer ma reconnaissance la plus sincère et mes remerciements chaleureux.

À vous, Chers collègues,

C'est avec humilité, mais aussi avec une conviction profonde, que je me présente aujourd'hui devant vous comme candidat à la Présidence de notre Conférence des OING de la Francophonie. Depuis plus de sept ans, j'ai servi la COING comme représentant permanent de l'Institut Afrique Monde, et depuis trois ans au sein du Comité de suivi, notre organe exécutif. Cette expérience m'a permis de mesurer toute l'importance de notre Conférence : elle est bien plus qu'un cadre consultatif, elle est **la voix collective de la société civile francophone**, un acteur capable de proposer, de relier et de transformer.

Je crois que notre COING est aujourd'hui à un tournant. Nous devons restaurer pleinement la confiance, consolider notre gouvernance, et surtout redonner à notre Conférence toute sa force d'influence et de proposition. C'est le sens de ma candidature.

### UNE PRÉSIDENCE D'ÉCOUTE, DE SERVICE ET DE COLLÉGIALITÉ

Si vous m'accordez votre confiance, je veux assurer une présidence attentive et respectueuse, travaillant toujours en concertation avec le Comité de suivi et avec chacun de vous. Je veux incarner une présidence d'action, de transparence et de résultats concrets, fidèle à nos textes fondateurs et aux valeurs de dialogue, de responsabilité et de collégialité.

### TROIS PRIORITÉS GUIDERONT MON ACTION (2025–2026)

#### ■ **Consolider notre gouvernance et notre cohésion interne**

Assurer un fonctionnement collégial, transparent et responsable, afin que chaque membre se sente écouté et respecté.

#### ■ **Valoriser les initiatives de nos organisations**

Mettre en lumière vos projets, vos expertises, leur donner la visibilité qu'ils méritent dans la Francophonie et au-delà.

#### ■ **Renforcer notre voix et notre rayonnement international**

#### **Porter avec force nos positions sur les grands enjeux de notre temps :**

la Paix, la Démocratie, la Jeunesse, l'Éducation, le Développement durable, l'Innovation sociale et la Mobilité des talents.

**Ouvrir de nouveaux horizons de coopération**, en explorant des partenariats inédits, en mobilisant des ressources supplémentaires et en consolidant nos liens avec l'OIF, avec les représentants des peuples francophones réunis au sein de l'APF, avec les Maires francophones, les Patronats francophones et l'ensemble des réseaux stratégiques de notre espace commun.

#### **Un schéma de cohérence stratégique progressif**

Pour donner corps à cette vision, j'ai proposé un schéma de cohérence stratégique progressif en cinq axes, qui guidera notre action sur les douze prochains mois :

##### **> Premier axe**

Affirmer la COING comme l'instrument d'une diplomatie citoyenne collaborative au service du bien commun. Cette vision fondatrice offre un cadre d'orientation stratégique pour l'ensemble de nos actions, garantissant leur cohérence, leur légitimité et leur alignement avec la mission originelle de la COING auprès de la Francophonie institutionnelle.

##### **> Deuxième axe**

Mettre en place un Groupe ad hoc pour réfléchir et nous appuyer dans nos démarches d'interaction féconde entre la diplomatie citoyenne (COING), la diplomatie des territoires (AIMF), la diplomatie économique (Patronats francophones) et la diplomatie parlementaire (APF).

##### **> Troisième axe**

Accompagner le déploiement de deux **Convention multi-acteurs autour de deux initiatives phares**. Ces Conventions constitueront des champs d'expérimentation concret, permettant de rendre tangibles les concepts et travaux de la COING et de démontrer la portée d'une diplomatie citoyenne innovante et collaborative.

##### **> Quatrième axe**

Développer le concept de **diplomatie francophone intégrée**, en phase avec les ODD et les priorités de la Francophonie. Ce concept vise à transformer l'idée initiale de diplomatie citoyenne collaborative et son expérimentation en un cadre global et intégré, au service des enjeux communs de l'espace francophone. C'est l'étape de la **Consolidation conceptuelle**.

##### **> Cinquième et dernier axe**

Formaliser et diffuser les acquis conceptuels et opérationnels du mandat à travers un document de référence stratégique à l'attention de l'OIF et de nos partenaires. **Ce sera la phase de la capitalisation et du rayonnement**.

Chères et chers collègues,

Ce mandat partiel d'un an doit être celui de **la stabilité retrouvée, de la consolidation de notre gouvernance et du relancement de notre voix collective**.

Il doit ouvrir une trajectoire claire vers le Sommet de Phnom Penh en 2026.

Je vous demande aujourd'hui votre confiance pour porter ensemble cette dynamique :

- avec responsabilité et dignité,
- avec transparence et collégialité,
- avec l'ambition de faire de notre COING un acteur crédible, uni et influent dans toute la Francophonie.

Je vous remercie.

## ANNEXE 7 : Discours prononcé par Monsieur Claude MUSAVYI, Président élu de la COING, à la XIV<sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire de la COING

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Permettez-moi, avant toute chose, d'exprimer une nouvelle fois ma profonde gratitude à **Serge MBOUMEGNE**, Président de la FIPADHD, pour son geste de responsabilité et de confiance.

Je souhaite également saluer **l'ensemble des membres de la COING**, qu'ils soient présents parmi nous aujourd'hui ou empêchés, pour leur fidélité, leur engagement et leur détermination à faire vivre cette instance unique de la Francophonie.

Mes remerciements vont tout particulièrement à **Madame la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie**, ainsi qu'aux représentants des Chefs d'État et de gouvernement qui ont su trouver une issue à la crise traversée par notre Conférence. Leur soutien a été décisif pour préserver notre institution et demeure pour nous un gage d'espoir et de stabilité.

Je salue également l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Secrétaire générale, dont la patience, le professionnalisme et l'accompagnement ont été essentiels dans la gestion de la crise et au cours de la phase d'intérim.

Je rends hommage aux **membres élus du Comité de Suivi**, dont l'engagement exemplaire a permis de protéger notre gouvernance et d'éviter l'effondrement de notre institution.

Je veux adresser une mention particulière à notre **Président par intérim**, qui n'a ménagé aucun effort, travaillant sans relâche durant ces trois mois d'intérim, y compris en période estivale.

### UN APPEL AU RASSEMBLEMENT

Notre espace francophone traverse une époque de bouleversements profonds. Plus que jamais, nous devons nous rassembler autour de nos valeurs communes: le dialogue, la paix, la démocratie, la solidarité et la créativité.

La COING doit rester un lieu d'écoute, de coopération et d'innovation, capable de servir les causes qui nous unissent et de porter la voix citoyenne au cœur de la Francophonie.

### UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Chères et chers collègues,

Le mandat qui s'ouvre aujourd'hui est **court mais déterminant**. Il nous appartient de transformer cette période de transition en **tremplin pour l'avenir**. Je vous appelle à adhérer à **la vision que nous portons collectivement**, à y apporter vos idées, vos expertises et vos énergies.

Rien ne sera possible sans votre implication, car la COING est avant tout **l'œuvre de ses membres**.

Ensemble, unis par nos valeurs francophones et par notre ambition commune, nous pouvons faire de la COING un instrument **fort, utile et respecté**, au service des peuples et des territoires de la Francophonie.

**Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement.**

## ANNEXE 8 : Rapport d'observation et de suivi juridique de l'expert indépendant

**1948 AVOCATS**  
JOÃO VIEGAS *avocat au barreau de Paris*  
Droit social & des fonctions publiques

11, rue des Pyramides - 75001 Paris  
Tél. 01.43.25.41.64 – fax 01.48.24.53.40  
jv@1948avocats.fr

**Rapport de l'expert juridique mandaté**  
Assemblée plénière extraordinaire de la COING  
tenue le 2 octobre 2025

Paris, le 30 octobre 2025

### 1. Cadre et objet de la mission

Je fais suite à mon intervention, en qualité d'expert juridique auprès du secrétariat de l'OIF, à la réunion de l'Assemblée plénière extraordinaire de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales accréditées auprès de la Francophonie (COING) du 2 octobre 2025. Le présent rapport rend compte de l'accomplissement de ma mission et récapitule le déroulement et les décisions de l'Assemblée plénière extraordinaire.

Cette réunion extraordinaire avait été convoquée conformément à une décision du 2 juillet 2025 du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) qui, après avoir constaté l'empêchement de la présidente élue de la COING, a confié l'intérim de la présidence au vice-président et fait convoquer l'Assemblée plénière en séance extraordinaire afin qu'elle désigne ou élise un(e) président(e) jusqu'à la fin de la mandature en cours. La convocation a été effectuée par la Secrétaire générale de l'OIF le 10 juillet 2025, après un appel à candidatures auquel plusieurs personnes ont répondu, deux candidatures ayant été jugées recevable.

### 2. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Présent le 2 octobre 2025, j'ai pu constater avec l'aide des techniciens chargés d'assurer la participation électronique à la séance, que 44 OING étaient présentes, nombre suffisant pour permettre à l'Assemblée plénière extraordinaire de délibérer<sup>1</sup>, ce qui implique également l'atteinte du quorum. Le président par intérim, Monsieur Jacques KRABAL, a ouvert la séance. Après que l'Administratrice de l'OIF, Madame Caroline ST-HILAIRE, a prononcé une allocation de bienvenue, les travaux ont commencé.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Lors de l'adoption de l'ordre du jour, à l'initiative du président par intérim, parce que l'un des candidats à la présidence de la COING était vice-président d'une commission thématique, mandat auquel il devrait renoncer en cas d'élection à la présidence de la Conférence, un point supplémentaire a été inscrit à l'ordre du jour en sus de l'élection du (de la) président(e), point intitulé « *questions diverses* ».

<sup>1</sup> Cf. *Directives régissant les relations de la Francophonie avec les organisations internationales non gouvernementales (OING) et les organisations non gouvernementales (ONG)*, Titre V, paragraphe 14. La liste d'émergence prévue par l'article 4.1 du règlement intérieur a été vérifiée et un procès-verbal de constatation a été dressé.

Toque : K0138

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque des honoraires est accepté.

#### 4. Rappel du cadre juridique

Les raisons de la convocation de la séance extraordinaire de la COING ayant été rappelées par le président par intérim, j'ai pu expliquer aux membres présents le cadre juridique dans lequel il leur était demandé de délibérer, sur décision du CPF, en insistant sur le caractère extraordinaire et temporaire de l'élection, jugée nécessaire eu égard à l'empêchement de Madame NDEUNA TCHOUHENI (constaté par le CPF), et au besoin de retrouver un climat serein et apaisé pour la poursuite des travaux de la COING jusqu'à la prochaine réunion de son Assemblée plénière, prévue en 2026. J'ai également exposé les règles relatives à la désignation du président de la COING et des présidents et vice-présidents des commissions thématiques, en rappelant que le consensus était privilégié, le recours au vote à la majorité simple étant prévu en l'absence de consensus.

#### 5. Présentation des candidatures et désignation du président

Après ces éclaircissements, qui n'ont suscité ni questions, ni débats, la parole a été donnée successivement, aux deux candidats enregistrés par le secrétariat, Messieurs Serges Frédéric MBOUMEGNE DZESSEU et Claude MUSAVYI.

Monsieur MBOUMEGNE DZESSEU a déclaré que, dans le souci de restituer à la COING un climat de sérénité et d'apaisement, nécessaire à ses travaux, et après s'être entretenu avec Monsieur MUSAVYI, il entendait retirer sa candidature et rallier celle de son adversaire, dans un geste de paix et de concorde qu'il espérait propitiatrice d'une nouvelle atmosphère au sein de la Conférence.

Ce message a été chaleureusement accueilli par Monsieur MUSAVYI, qui a remercié son adversaire et salué la noblesse de son geste, tout en déclarant qu'il souscrivait pleinement aux vœux d'apaisement et de passage à une nouvelle ère, après les récentes difficultés rencontrées par la COING. Il a souligné que sa candidature s'inscrivait résolument dans cet esprit et a rendu hommage à son adversaire en se déclarant obligé par son attitude. Il a également annoncé que, conformément aux attentes et afin d'éviter de se trouver en position de conflit, il démissionnait de son mandat de vice-président de la commission C (Institut Afrique Monde).

Lors d'un tour de table, de nombreux membres ont à leur tour félicité Monsieur MBOUMEGNE DZESSEU pour son geste et ont accueilli avec enthousiasme et optimisme l'esprit de concorde exprimé tour à tour par l'ex-candidat et par le seul candidat restant en lice.

Après ce tour de table, le président par intérim a soumis à l'Assemblée plénière la seule candidature maintenue, celle de Monsieur MUSAVYI et, celle-ci n'ayant rencontré aucune opposition, il a constaté l'existence d'un consensus pour désigner le candidat unique comme Président de la COING jusqu'à la fin de la mandature en cours. Il a donc proclamé cette désignation, en félicitant l'intéressé et en lui cédant la place, non sans avoir également félicité Monsieur MBOUMEGNE DZESSEU pour son attitude conciliatrice et constructive.

Monsieur MUSAVYI a alors prononcé son premier discours comme président de l'Assemblée. Après ce discours, plusieurs membres ont félicité chaleureusement le président désigné et se sont publiquement réjouis de l'esprit harmonieux dans lequel s'est déroulée la désignation.

#### 6. Examen du point « Questions diverses »

Une fois épuisé le point principal de l'ordre du jour, le président nouvellement élu a ouvert la discussion concernant le point suivant, à savoir les « *questions diverses* ». Sous ce point, il s'agissait d'examiner si, à l'occasion de la séance extraordinaire de l'Assemblée plénière, il était possible de désigner, pour la période restante de la mandature en cours, de nouveaux titulaires pour les mandats de président(e)s ou vice-président(e)s de commission se trouvant vacants du fait de démissions récentes, notamment celle entraînée par l'élection du Président de la COING (qui fait l'objet du point précédent).

Deux occasions se présentaient concrètement, celle de l'élection de la vice-présidence de la commission C (Institut Afrique Monde) compte tenu de la démission de Monsieur MUSAVYI, et celle de la présidence de la commission transverse « Enjeux globaux » (Centre International de Droit Comparé de l'environnement), compte tenu de la démission de son Président M. Michel PRIEUR transmise le 5 septembre 2025.

A l'invitation du président, j'ai pris la parole pour expliquer que la première élection pouvait être considérée comme un corollaire du premier point de l'ordre du jour et que la seconde pouvait sans doute être comprise également dans le mandat donné par le CPF à la COING, réunie de façon extraordinaire, pour procéder aux désignations jugées nécessaires à la poursuite sereine du travail des organes de la Conférence, ou rattachés à ses activités, jusqu'au terme de la mandature en cours. Il était en effet de bonne administration de saisir l'opportunité présente pour régler ces questions en évitant ainsi les lourdeurs et les coûts de convocation d'une nouvelle Assemblée plénière extraordinaire, surtout s'il apparaissait que les désignations en cause réunissaient un consensus.

Ces précisions faites, la question de l'élection aux deux mandats susvisés a été soumise aux membres :

- S'agissant du vice-président de la commission C, après un appel à candidatures suscitant plusieurs réponses et des discussions informelles entre les candidats déclarés, un consensus a pu être constaté pour la désignation de Madame Carole Ghislaine AVANDE HOUNDJO, de l'OING PAMOJA Education ;
- S'agissant du président de la commission transverse « Enjeux globaux », après un appel à candidatures suscitant plusieurs réponses et des discussions informelles entre les candidats déclarés, un consensus a pu être constaté pour la désignation de Monsieur Martin THEBERGE, de l'OING Société Nationale de l'Acadie. Dans ce dernier cas, le consensus a pu être réuni après que le caractère transitoire du mandat a été rappelé et que plusieurs membres ont exprimé le souhait, pour l'avenir, de clarifier les règles pour mieux définir les modalités à suivre afin de respecter la diversité géographique de l'espace francophonie.

Le second point de l'ordre du jour ayant été épuisé, après une allocution de clôture, il a été mis fin aux débats et la séance a été levée.

## ANNEXE 9 : Composition du Comité de suivi de la COING à l'issue de la XIV<sup>e</sup> Assemblée plénière extraordinaire

### 7. Conclusion

En conclusion, je constate que la séance de l'Assemblée plénière extraordinaire de la COING du 2 octobre 2025 s'est déroulée comme prévu, dans le respect des règles fixées par les *Directives régissant les relations de la Francophonie avec les OING et les ONG* et par le *Règlement intérieur de la COING*, ainsi que du mandat donné à cette Assemblée extraordinaire par le CPF dans sa décision du 2 juillet 2025.

Conformément à ce mandat, un président de la COING a pu être désigné pour la période allant jusqu'au terme de la mandature en cours. La désignation d'un vice-président de la commission C et celle d'un président de la commission transverse « Enjeux globaux », pour la même période, se sont également avérées possibles. Dans les trois cas, les décisions de l'Assemblée générale ont pu être adoptées par consensus, ce qui mérite d'être souligné, non seulement parce que c'est le mode de décision auquel il est donné priorité dans les textes, mais aussi parce que cette circonstance traduit le nouvel esprit, constructif et apaisé, dans lequel l'ensemble des participants ont déclaré vouloir travailler désormais.



João Viegas

4

### PRÉSIDENCE

IAM (Institut Afrique Monde)  
M. Claude MUSAVYI  
Administrateur  
musavyi@gmail.com

### VICE-PRÉSIDENCE

AFAL (Association Francophone d'Amitié et de Liaison)  
M. Jacques KRABAL  
Conseiller du Président de l'AFAL  
jacqueskrabalperso@gmail.com

### REPRÉSENTANTS DES OING PAR COMMISSION

- **Commission A (Langue, diversité et culture)**  
Présidence  
AFAL (Association Francophone d'Amitié et de Liaison)  
M. Jacques KRABAL  
Conseiller du Président de l'AFAL  
jacqueskrabalperso@gmail.com  
Vice-Présidence  
OFAD (Organisation des Femmes Africaines de la Diaspora)  
Mme Dorine BELLOUN  
Présidente de l'OFAD  
sbofad@gmail.com
- **Commission B (Paix, démocratie et droits de l'Homme)**  
Présidence  
CSFEF (Comité Syndical Francophonie de l'Éducation et de la Formation)  
Mme Mbatikodjal MOUGALBAYE  
Vice-Présidente du CSFEF  
mougalbayejokebed@gmail.com  
Vice-Présidence  
WILDAF-AO (Women In Law and Development in Africa – Afrique de l'Ouest)  
Antoinette Yawavi MBROU  
Coordinatrice sous-régionale  
princesselucky@yahoo.fr
- **Commission C (Éducation et formation)**  
Présidence  
ASSITEB-BIORIF (Association Internationale des Technologistes Biomédicaux)

Mme Christiane JOFFIN

Secrétaire générale  
ch.joffin@gmail.com  
Vice-Présidence  
PAMOJA Education  
Mme Carole Ghislaine AVANDE HOUNDJO  
Coordinatrice régionale  
pamojaao@gmail.com

### ■ Commission D (Économie, numérique et développement durable)

Présidence  
ENDA TIERS MONDE (Environnement et Développement du Tiers-monde)  
M. Sécou SARR  
Secrétaire exécutif  
secousarr@endatiersmonde.org

Vice-Présidence  
Comité 21 Québec  
Mme Lorraine SIMARD  
Codirectrice générale-cofondatrice,  
Expert en conseils stratégiques RSE-ESG et économie circulaire

### ■ Commission Transverse (Enjeux globaux)

Présidence  
SNA (Société Nationale de l'Acadie)  
M. Martin THEBERGE  
Président  
presidence@snacadie.org  
Vice-Présidence  
PIA (Portail de l'Immigrant Association)  
Mme Evelyne KEMAJOU  
Directrice générale  
evelynekemajou@pia-calgary.ca

### EXPERT(E)S

Égalité femme-homme  
Mme Marie Lydia TOTO RAHARIMALALA  
RF-EFH (Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-Homme)  
Coordinatrice  
Jeunesse  
M. Omar DIDI  
RIJF (Réseau international de la jeunesse de la Francophonie)  
Président

# COMITÉ DE SUIVI DE LA COING 2025-2026



**Claude MUSAVY (IAM)**  
Président de la COING



**Jacques KRABAL (AFAL)**  
Vice-président de la COING  
Président de la Commission A  
« Langue, diversité et culture »



**Suzanne Dorine BELLNOUN**  
**MOMHA (OFAD)**  
Vice-présidente de  
la Commission A



**Mbatikodjal MOUGALBAYE**  
**(CSFEF)**  
Présidente de la Commission B  
« Paix, démocratie,  
droits de l'Homme »



**Antoinette Yawavi MBROU**  
**(WiLDAF-AO)**  
Vice-présidente de  
la Commission B



**Christiane JOFFIN**  
**(ASSITEB-BIORIF)**  
Présidente de la Commission C  
« Éducation et formation »



**Carole Ghislaine AVANDE**  
**HOUNDJO (PAMOJA Éducation)**  
Vice-présidente de  
la Commission C



**Sécou SARR (ENDA-TM)**  
Président de la Commission D  
« Économie, numérique  
et développement durable »



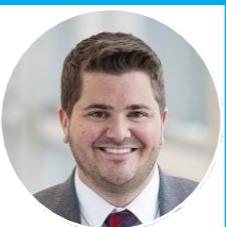
**Lorraine SIMARD**  
**(Comité 21 Québec)**  
Vice-présidente de  
la Commission D



**Martin THEBERGE (SNA)**  
Président de la Commission  
transverse « Enjeux Globaux »



**Evelyne KEMAJOU (PIA)**  
Vice-présidente de  
la Commission transverse



**Alain DUPUIS**  
**(FCFA du CANADA)**  
Représentant des ONG



**Stéphanie DONGMO DJUKA**  
**(CNA Cameroun)**  
Représentante des ONG

